

SOLIDARITÉS — UN ARBRE DÉDIÉ À LA MÉMOIRE DES MALADES D'ALZHEIMER



Journée mondiale Alzheimer

À l'occasion de la Journée mondiale de la maladie d'Alzheimer le 21 septembre, le Département renouvelle son engagement envers les personnes atteintes par cette maladie ainsi que leurs proches au travers d'un acte symbolique : la présentation de l'arbre planté dans le parc du musée Stéphane Mallarmé à la mémoire des personnes atteintes d'Alzheimer.

Créé le: 22/09/2022

Le Département renouvelle son engagement

Incurable à ce jour, la maladie d'Alzheimer est la plus fréquente des maladies neurodégénératives et concerne 3 millions de personnes en France, malades et proches aidants confondus. En Seine-et-Marne, on estime entre 20 000 et 22 000 le nombre de personnes atteintes d'Alzheimer.

[Signataire d'une charte d'engagement avec France Alzheimer depuis le 30 septembre 2021](https://www.seine-et-marne.fr/fr/actualites/signature-charte-engagement-avec-france-alzheimer)(<https://www.seine-et-marne.fr/fr/actualites/signature-charte-engagement-avec-france-alzheimer>), le Département de Seine-et-Marne s'est engagé à renforcer l'inclusion et l'autonomie dans l'espace public des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée ainsi que leurs proches aidants.

En plus d'un soutien financier versé par le Département à France Alzheimer 77, plusieurs communes du territoire sont engagées sur cette problématique. Depuis septembre 2021, France Alzheimer 77 a signé 53 chartes « ville et aidante » avec plusieurs villes seine-et-marnaises, dont Meaux et Dammarie-les-Lys.

Dans la continuité de son engagement, le Département a souhaité réaliser un acte symbolique en faveur des m

malades et de leur famille. L'arbre dédié à la Mémoire des malades d'Alzheimer a été planté dans le parc du [musée départemental Stéphane Mallarmé](https://www.musee-mallarme.fr/fr) (https://www.musee-mallarme.fr/fr), à Vulaines-sur-Seine, le mercredi 21 septembre. Le Président du Département de Seine-et-Marne, Jean-François Parigi, était accompagné de Jean Cré, Président de [France Alzheimer Seine-et-Marne](https://www.francealzheimer.org/seineetmarne/) (https://www.francealzheimer.org/seineetmarne/), en présence de plusieurs élus.

CHIFFRES-CLÉS

1 000

€

versés par le Département de Seine-et-Marne à l'association France Alzheimer au titre de l'année 2022.

139 000

malades d'Alzheimer

en Île-de-France

50

structures

susceptibles d'accueillir des malades Alzheimer en Seine-et-Marne.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Selon l'Agence Régionale de Santé, 50 structures sont susceptibles d'accueillir des personnes atteintes d'Alzheimer en Seine-et-Marne :

- 3 sites de consultations mémoire en CH/GHT,
- 7 équipes spécialisées Alzheimer à domicile,
- 30 Pôles d'activités et de soins adaptés (PASA) en EHPAD,
- 2 plateformes d'accompagnement et de répit,
- 2 unités cognitivo-comportementales – UCC,
- 5 unités d'hébergement renforcé (UHR) en EHPAD.



Le Département de Seine-et-Marne soutient et accompagne les proches aidants du territoire. Pour la 5^e année consécutive, le Département organise aussi le Mois de l'aidant (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/actualites/lancement-edition-2022-mois-aidant>) pour notamment faire connaître les aides départementales.